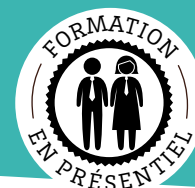


Diplôme d'accès aux études universitaires scientifiques (DAEU B)



› Organisation

La formation, commune à toute l'Aquitaine, se déroule en présentiel et/ou à distance. Elle est assurée par des enseignants de l'université de Bordeaux pour le présentiel, de l'université de Bordeaux et de l'UPPA pour la distance. Le programme est celui de la filière scientifique du baccalauréat.

2 disciplines obligatoires

- › Français (70 heures)
- › Mathématiques (110 heures).

2 disciplines au choix parmi les 3 suivantes

- › Physique (65 heures)
- › Chimie (56 heures)
- › Sciences de la nature et de la vie (57 heures).

› Quels débouchés ?

Le diplôme confère les mêmes droits qu'un baccalauréat scientifique.

Avec le DAEU B, vous pouvez :

- › poursuivre vos études dans des formations de l'enseignement supérieur (DUT, BTS, Licence...)
- › intégrer des formations paramédicales ou sociales (après concours)
- › passer des concours de la fonction publique de niveau baccalauréat.

› Admission

Vous devez :

- › remplir un dossier de candidature et le déposer avant le 5 septembre de l'année en cours
- › passer des tests en mathématiques, français, physique, chimie et sciences de la nature et de la vie mi-septembre
- › bénéficier d'un entretien relatif à votre projet de formation et vos perspectives professionnelles avec l'équipe pédagogique en fin septembre pour débiter la formation en octobre.

Informations et dossier de candidature

Le dossier de candidature est à télécharger sur le site : <http://www.u-bordeaux.fr/formationcontinue-sciences-technologies>

CONTACTS & INSCRIPTION

Pour les étudiants de l'Aquitaine Nord :

Université de Bordeaux
Service de formation continue
Collège sciences et technologies

351 cours de la Libération - Bât A21 - CS 10004
33405 Talence Cedex

- › 05 40 00 25 74
- › formation.continue.st@u-bordeaux.fr
- › www.u-bordeaux.fr/formationcontinue-sciences-technologies

Pour les étudiants de l'Aquitaine Sud :

Université de Pau et Pays de l'Adour (UPPA)
Service commun de la formation continue - FORCO

Bât. D'Alembert - Rue Jules Ferry
64 000 Pau

- › 05 59 40 78 88
- › accueil.forco@univ-pau.fr
- › <http://forco.univ-pau>

Collège sciences et technologies
Service de formation continue

Carte d'identité de la formation

Condition d'accès

Vous devez :

- › avoir 24 ans au moins au 1^{er} octobre de l'année de la délivrance du diplôme ;
- › avoir interrompu vos études initiales depuis au moins deux ans.

Si vous avez entre 20 et 24 ans : au 1^{er} octobre, vous devez justifier de deux ans d'activité professionnelle à temps plein ou partiel. Sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle pour la même durée :

- › le service national
- › l'éducation d'un enfant
- › l'inscription au Pôle emploi
- › la participation à un dispositif de formation professionnelle destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification
- › l'exercice d'une activité sportive de haut niveau

Durée et rythme de la formation

La formation se déroule d'octobre à juin avec :

1/ Pour la formation à distance :

- › des enseignements en ligne avec accès via internet à une plateforme pédagogique pour les cours, exercices et accompagnement personnalisé
- › des regroupements sur l'Aquitaine une fois par mois pour échanger avec les enseignants et faciliter l'appropriation des connaissances

2/ Pour la formation en salles :

les enseignements se déroulent à Talence du lundi au vendredi le matin

Autres modalités pédagogiques

Un parcours mixte (formation à distance et en salles) peut être mis en place pour s'adapter au mieux à vos besoins

Contrôle des connaissances

Deux sessions d'examens par an : une session d'examen en mai et une session de rattrapage en juin

Deux centres d'examen :

Bordeaux et Pau

Deux modalités d'obtention :

- › examen final : vous devez obtenir une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves, au cours d'une même session.
- › modules capitalisables : vous devez obtenir une note égale à 10/20 à chaque épreuve. Les modules sont capitalisables, pour obtenir le diplôme sur plusieurs années. Ils peuvent aussi être présentés lors d'une même session

Le délai entre la première inscription et l'obtention du diplôme ne peut excéder 4 années (quelles que soient les universités fréquentées)

› Coût et financements

Vous êtes salarié

- › Prise en charge dans le cadre d'un Congé individuel de formation (CIF) ou d'un plan de formation : 3 200 € pour 4 modules

Vous êtes demandeur d'emploi ou individuel

- › 200 €. Si vous êtes indemnisé par Pôle emploi au titre de l'allocation d'Aide au retour à l'emploi (ARE), vous pouvez conserver le bénéfice de vos indemnités.

Financements

- › Si vous justifiez d'une situation sociale correspondant aux critères définis par le Conseil régional d'Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, vous pouvez être inscrit sur la convention université-Région. Dans ce cas, vous pouvez prétendre à une rémunération au titre de stagiaire en formation professionnelle.

Attention : le nombre de places en présentiel est limité.